

AVIS DE CLÔTURE
DE LA PERIODE DE LA RÉVISION ANNUELLE
DES LISTES ÉLECTORALES ET OUVERTURE DE LA PERIODE DE RECOURS

L'Ambassade d'Algérie à Berne informe les ressortissants algériens relevant de sa circonscription consulaire (Cantons de Berne, Fribourg et Neuchâtel) **que la période de la révision annuelle de la liste électorale a été clôturée le mercredi 14 décembre 2022.**

Conformément aux dispositions de l'article 68 de l'Ordonnance n° 21-01 du 10 mars 2021, portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, **la période légale des réclamations en inscription ou en radiation et de recours est ouverte du jeudi 15 décembre au samedi 24 décembre 2022.**

Tout citoyen omis sur la liste électorale peut présenter sa réclamation, soit en se présentant personnellement au siège de l'Ambassade, soit par courrier adressé au : Willadingweg 74, 3006 Berne, ou par fax :0313501059.

L'imprimé d'inscription sur la liste électorale est téléchargeable sur le site web de l'Ambassade : www.ambassade-algerie.ch

